



Faire une place aux jeunes familles à Montréal

Présenté par
Le Forum jeunesse de l'île de Montréal

Déposé dans le cadre des consultations menées par l'Office de consultation publique de Montréal sur le Plan collectif d'action famille Montréal et le Cadre de référence sur la politique familiale de la Ville de Montréal

Adopté le 14 novembre 2007

Forum jeunesse de l'île de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 810
Montréal (Québec) H3A 1X6

(514) 842-2400
info@fjim.org
www.fjim.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. S'ancrer dans une vision	4
2. Pour une définition inclusive de la famille	5
3. Pour les jeunes et les jeunes familles	5
LES ENJEUX	5
1. Développement durable	5
2. Habitation et mixité sociale	7
3. Transport	8
4. Culture, sports et loisirs	10
ENJEUX À CONSIDÉRER	11
1. La Ville comme employeur	11
2. Participation à la vie démocratique	12
3. Les partenariats incontournables	12
LES COLLABORATIONS DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	13
1. Participation citoyenne	13
2. Sports et loisirs	13
3. Les jeunes des régions	14
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	15

INTRODUCTION

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal salue l'initiative de la Ville de Montréal de favoriser et d'inciter les jeunes familles et les jeunes qui veulent fonder une famille à choisir Montréal. En effet, la question des jeunes familles, de la conciliation travail-famille-études, de la qualité de vie à Montréal, d'un environnement sain et sécuritaire, sont tous des thèmes sur lesquels nous sommes penchés ces dernières années. Plus particulièrement au Sommet de Montréal en 2002, où le Forum jeunesse menait une délégation de jeunes qui ont investi le Sommet pour faire valoir leur point de vue, réclamer des engagements de la nouvelle grande ville et proposer des stratégies d'actions aux différents partenaires.

Le présent mémoire a pour but de faire connaître l'opinion des membres du **Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)** sur la question du bien-être des familles montréalaises. Le FJÎM est un organisme de concertation de la **Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)**, représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

Dans l'ensemble, le cadre de référence de la Politique familiale de la Ville de Montréal et le Plan collectif d'action famille cernent bien les enjeux entourant la vie des familles à Montréal. Certaines actions par contre ne semblent pas tenir compte de la réalité des familles dans ce qui est proposé. Le Plan d'action table beaucoup sur ce qui se fait déjà et ne laisse entrevoir que quelques propositions nouvelles. Nous sommes par ailleurs conscients que plusieurs actions spécifiques seront mises de l'avant par les arrondissements. Nous espérons donc que dans les prochaines années, les plans d'action reflèteront la vision et la créativité de Montréal.

1. S'ancrer dans une vision

Nous réitérons aujourd'hui notre souhait de voir Montréal se développer et être un milieu où il fait bon vivre et grandir. Nous voulons ancrer notre intervention dans la vision que nous avons de Montréal et qui est clairement exposée dans la déclaration : **Le Montréal de ma génération** qui inclut les priorités du Forum jeunesse jusqu'en 2010 et offre une vision claire de ce que la jeune génération espère pour son avenir et l'avenir de la métropole.

« Par notre engagement dans les diverses organisations de la ville qui œuvrent au développement économique, culturel et social, nous nous préoccupons de faire de Montréal une ville unie qui nous ressemble, prospère et capable de répondre aux besoins de tous et chacun. Également, nous voulons faire de Montréal une ville exemplaire pour les autres villes du monde; une ville reconnue pour son leadership. Parce que nous œuvrons tous les jours dans différents domaines touchant des jeunes et des moins jeunes, nous savons que la vitalité et le dynamisme de Montréal lui confèrent un potentiel incroyable de développement, mais lui imposent également de nombreux défis à relever. »

Ainsi, nous sommes en faveur de mesures incitatives pour faire de Montréal une ville où la famille peut s'épanouir et contribuer à son dynamisme. Il en va de la qualité de vie de tous ses citoyens et citoyennes, jeunes et moins jeunes.

2. Pour une définition inclusive de la famille

Divers facteurs sociaux et économiques ont contribué depuis quelques décennies à modifier le profil des familles. Il n'y a plus de modèle unique ou traditionnel, les situations sont multiples et varient selon les parcours individuels et familiaux : familles biparentales et monoparentales, familles hétéroparentales et homoparentales, familles en garde partagée, familles recomposées, familles élargies, familles d'accueil, etc.

C'est pourquoi nous privilégions une définition large et inclusive de la famille, qui retient la notion de lien intergénérationnel et de prise en charge. Le lien unissant les membres d'une famille peut être biologique ou social.

3. Pour les jeunes et les jeunes familles

Le Forum jeunesse appuie la décision de la Ville de cibler particulièrement les jeunes dans le cadre de référence de la politique familiale et le plan collectif d'action. Le choix de fonder une famille étant déjà une décision importante, le choix de l'endroit où l'on veut élever ses enfants devient primordial. Il semble que la Ville n'offre pas comme cadre de vie tout ce que peut souhaiter une jeune famille. D'où l'importance de connaître les raisons qui poussent les familles à s'établir ailleurs. Ce choix a un impact à plusieurs niveaux, autant pour les familles que pour le dynamisme de la métropole.

S'assurer que Montréal soit une ville stimulante économiquement et agréable pour les familles est tout un défi. Il est important de miser sur les jeunes afin de :

- Dynamiser les quartiers et freiner l'étalement urbain
- Favoriser la relève et la diversité économique
- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser le sentiment d'appartenance
- Prendre en compte les principes du développement durable

LES ENJEUX

Le Forum jeunesse appuie les actions proposées visant à renforcer et consolider les noyaux urbains, encourager la mixité des quartiers et conserver les milieux naturels. Aussi, plusieurs enjeux nous interpellent et nous axerons notre intervention sur ceux-ci :

1. Le développement durable
2. L'habitation et la mixité sociale
3. Le transport
4. La culture, les sports et le loisir

1. Développement durable

Les membres du Forum jeunesse tiennent à souligner que le développement durable est devenu une composante incontournable dans l'élaboration de programmes et de politiques. Dans la section qui suit, nous préconisons dans tous ces aspects la recherche d'un développement durable maximal.

Le Forum jeunesse a une préoccupation constante de développer une vision à long terme lorsqu'il est question d'infrastructure.

Dans la proposition de plan d'action, il y a au niveau de l'aménagement un élément manquant dont la Ville doit tenir compte et qui la positionnerait comme modèle d'innovation : l'utilisation des principes du développement durable lors de la rénovation ou de la revitalisation d'éléments du patrimoine, pour les bâtiments et les espaces publics municipaux, en utilisant des matériaux favorisant l'efficacité énergétique, des matériaux recyclés pour le mobilier urbain, etc.

Pour ce qui est du domaine privé, le Forum jeunesse propose de favoriser des programmes de rénovation des grands appartements pour les rendre conformes aux besoins des familles, tout en respectant le cachet et la beauté de l'architecture, ainsi que sa valeur patrimoniale.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

1. Que la Ville de Montréal tienne compte des principes de développement durable pour les bâtiments et les espaces publics municipaux, en utilisant des matériaux favorisant l'efficacité énergétique, des matériaux recyclés pour le mobilier urbain, etc.

2. Que la Ville de Montréal favorise des programmes de rénovation des grands appartements pour les rendre conformes aux besoins des familles, tout en respectant le cachet et la beauté de l'architecture, ainsi que sa valeur patrimoniale.

La gestion des déchets domestiques et la récupération des différentes matières résiduelles sont également des enjeux importants. Le plan d'action collectif mentionne brièvement le premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. Or, dans le cadre d'une politique familiale, l'enjeu doit être clairement ciblé. Le développement de nouvelles technologies vertes nous permet de minimiser l'impact de notre consommation sur l'environnement. C'est aussi devenu un secteur d'activité économique important et créateur d'emplois. Nous proposons donc des projets pilotes de cueillette sélective des déchets, incluant les déchets compostables dans plusieurs quartiers. C'est un choix social qui aura aussi une influence à long terme sur la qualité de vie des générations futures.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

3. Que la Ville de Montréal développe des projets pilotes de cueillette sélective des déchets, incluant les déchets compostables dans plusieurs quartiers.

L'arrivée sur le marché de la construction résidentielle de maisons écologiques est un bon indicateur des préoccupations des citoyennes et citoyens. Dans une vision avant-gardiste à long terme, la Ville doit mettre de l'avant des programmes, des projets pilotes, des partenariats, des réglementations en utilisant des principes environnementaux de haut niveau en terme d'habitation.

Le Forum jeunesse voit d'un bon œil le développement de projets qui visent l'efficacité énergétique : la plantation d'arbres, l'orientation des nouveaux bâtiments pour une utilisation maximale de l'énergie solaire, les toits verts, une réglementation favorisant l'installation de panneaux solaires et aussi l'utilisation de matériaux recyclés et réutilisables conformes aux normes de construction, comme dans le cas des maisons écologiques.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

4. Que la Ville de Montréal mette de l'avant des principes environnementaux de haut niveau en terme d'habitation, en utilisant son pouvoir de réglementation et en développant des programmes ou des partenariats.

5. Que la Ville de Montréal développe des projets qui visent l'efficacité énergétique : la plantation d'arbres, l'orientation des nouveaux bâtiments pour une utilisation maximale de l'énergie solaire, les toits verts, une réglementation favorisant l'installation de panneaux solaires et aussi l'utilisation de matériaux recyclés et réutilisables conformes aux normes de construction, comme dans le cas des maisons écologiques.

2. Habitation et mixité sociale

Deux éléments sont importants à considérer lorsque vient le temps de développer des projets d'habitation qui favorisent la mixité sociale :

- Le sentiment d'appartenance à son quartier
- Le droit au maintien dans son milieu de vie

Il ne suffit pas de construire des logements abordables ou des maisons unifamiliales, il faut aussi en faire une répartition équilibrée sur le territoire pour que les familles puissent demeurer dans le quartier de leur choix.

Le Forum jeunesse préconise la construction de logements abordables de trois chambres et plus. La Ville a un pouvoir important sur le zonage et la réglementation au niveau des nouvelles constructions résidentielles et l'émission des permis de construction doit se faire avec une vision claire du logement abordable qui répond aux besoins des jeunes familles en termes d'environnement et de qualité de vie.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

6. Que la Ville de Montréal s'assure d'une répartition équilibrée des logements abordables sur l'ensemble du territoire pour permettre aux familles de demeurer dans le quartier de leur choix et favorise la construction de logements abordables de trois chambres et plus.

7. Que la Ville de Montréal garde une vision claire d'un développement résidentiel qui répond aux besoins des familles et respecte des principes de mixité sociale dans sa stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

Le Plan d'action collectif est très clair sur le fait que la Ville maintiendra et bonifiera plusieurs programmes d'accession à la propriété pour les familles. Le Forum jeunesse ajoute qu'il est primordial de maintenir, mais aussi de publiciser les programmes d'accession à la propriété pour l'achat d'une première maison. Une volonté politique claire doit être mise de l'avant, ainsi que le développement de partenariats concrets avec les gouvernements, pour que les jeunes familles soient soutenues lors de l'achat d'une première maison en développant des mesures incitatives comme des congés de taxes foncières la première année, une réduction de la taxe de bienvenue, des incitatifs fiscaux, etc.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

8. Que la Ville de Montréal soutienne les jeunes familles lors de l'achat d'une première maison en développant des mesures incitatives comme des congés de taxes foncières la première année, une réduction de la taxe de bienvenue, des incitatifs fiscaux, etc, en développant des partenariats avec les autres paliers de gouvernement.

9. Que la Ville de Montréal maintienne et publicise les programmes d'accession à la propriété pour l'achat d'une première maison.

Le dernier élément absent de la proposition de Plan collectif, est la possibilité d'intégration, dans les programmes de rénovation, des mesures favorisant le logement intergénérationnel en soutenant les familles qui prévoient des rénovations pour adapter leur maison et répondre aux nouveaux besoins de la famille élargie.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

10. Que la Ville de Montréal intègre dans les programmes de rénovation des mesures de soutien qui favorisent le logement intergénérationnel.

11. Que la Ville de Montréal développe des mesures incitatives pour améliorer l'accès universel aux différents bâtiments.

3. Transport

Au chapitre du transport, le Plan collectif met beaucoup d'emphasis sur la sécurité. Faciliter les déplacements des familles, de façon sécuritaire dans la ville et favoriser l'utilisation du transport en commun constituent des enjeux importants. L'heure de pointe n'étant pas une expérience facile lorsque vient le temps de transporter, bébé, poussette et effets personnels. Comment concilier la volonté de maximiser le transport en commun, réduire les déplacements automobiles, tout en facilitant la vie des familles au niveau de leurs déplacements?

Dans son avis sur le projet de Politique *Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie de Montréal*, le Forum jeunesse a proposé que le transport en commun soit accessible aux jeunes femmes et aux jeunes hommes avec enfants en bas âge et qui se déplacent avec des poussettes, et que la Ville mène une campagne de sensibilisation auprès de son personnel et des usagers du transport collectif.

En janvier 2007, le Centre 1,2,3 GO! commandait une étude destinée à documenter les initiatives ayant pour objectif prioritaire de promouvoir l'accessibilité des transports en commun aux jeunes familles. Afin que les familles puissent opter pour le transport en commun, les recommandations formulées par des parents portent sur six aspects :

1. Les attitudes : celles des chauffeurs, celles des parents et celles de l'ensemble des passagers;
2. Les services;
3. La réglementation. Le Centre 1,2,3 GO! compte solliciter un avis de la Société d'assurance automobile du Québec autorisant les parents à monter à bord des autobus avec leurs tout-petits assis dans les poussettes;
4. Les équipements. Le lobby exercé depuis plus de 20 ans par les groupes représentant les personnes ayant des limitations physiques, fait office d'école

quant à l'adaptation des équipements. Le point de vue des parents devrait aussi être considéré pour assurer l'accessibilité universelle;

5. Les circuits et les horaires. Les familles souhaitent que des circuits empruntent des trajets de proximité qui leur permettraient d'accéder aux commerces et aux services de leur propre quartier, selon des horaires adéquats;
6. La tarification. L'instauration d'un titre de transport familial permettrait aux ménages montréalais de réduire leurs frais de déplacement, un incitatif important pour augmenter l'utilisation des transports collectifs.¹

Plusieurs interventions proposées dans le Plan de transport de la Ville de Montréal contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des familles et favoriseront l'épanouissement des différents membres qui les composent, notamment, en facilitant la conciliation de la vie familiale avec le travail et les études. Améliorer l'offre de services du transport en commun au niveau de la desserte et du temps de déplacement, du confort, de l'accessibilité, de la sécurité, ainsi que les aménagements pour les transports actifs. De plus, rendre l'usage de l'automobile plus contraignant apparaît une stratégie gagnante pour éviter l'exode des jeunes familles vers les banlieues et améliorer la qualité de vie dans les quartiers centraux.

Nous aimerions souligner que les familles vivant aux extrémités de l'île se doivent de composer avec une offre de services de transport en commun limitée.

Dans son mémoire sur le *Plan de transport de la Ville de Montréal*, le Forum jeunesse a manifesté sa préoccupation de la qualité de vie des jeunes Montréalais et Montréalaises et de l'ensemble de la population. Ayant comme principe, le respect de l'environnement et la réalisation de projet dans une optique de développement durable.

Les alertes au smog, les îlots de chaleur, la congestion routière, les problèmes de santé publique liés à la pollution atmosphérique, l'inconfort lié au bruit routier, l'insécurité des déplacements, sont des enjeux étroitement liés à l'automobile et affectent directement la qualité de vie et la quiétude des familles montréalaises. Les effets nocifs sur la santé, de la pollution de l'air liée au transport, notamment en termes d'augmentation de maladies cardiaques et respiratoires, constituent un enjeu majeur du transport selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)². Selon Santé Canada³ plus de 1 540 décès prématurés par année à Montréal sont imputables à la pollution atmosphérique. Il est donc primordial de mettre tous les efforts nécessaires pour faire de Montréal une ville où les transports collectifs et actifs sont à l'avant plan du développement urbain.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

12. Que la Ville de Montréal mette tous les efforts nécessaires pour faire de Montréal une ville où les transports collectifs et actifs soient à l'avant plan du développement urbain.

13. Que la Ville de Montréal tienne compte de la réalité particulière des familles en ce qui a trait aux déplacements en transport en commun pour en

¹ Source : 1,2,3 GO!

² WHO (2005). Health Effects of Transport-Related Air pollution. WHO Regional Office for Europe, Copenhagen

³ Pour plus de détails, consulter : http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/media/nr-cp/2005/2005_32bk2_f.html

favoriser l'accessibilité, notamment en améliorant la configuration des habitacles des véhicules.

14. Que la Ville de Montréal améliore le transport en commun aux extrémités est et ouest de l'île.

Dans l'optique de répondre aux besoins des familles qui choisissent la voiture comme moyen complémentaire de transport et en vue de favoriser leur établissement et leur maintien à Montréal, le Forum jeunesse suggère de faire une place en priorité aux familles dans les stationnements existants en leur réservant des espaces. Aussi, cela pourrait se traduire par des vignettes qui pourraient être accordées gratuitement ou à rabais pour les familles qui possèdent un véhicule écologique.

Le forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

15. Que la Ville de Montréal fasse en sorte que des espaces de stationnement déjà existants et à proximité des lieux publics soient alloués en priorité aux familles de quatre personnes et plus.

4. Culture, sports et loisirs

Lorsqu'on pense aux jeunes et aux familles, la réalité est souvent complexe : ils ont des horaires atypiques ainsi que des revenus bas et variables. Ils ont besoin de flexibilité, d'activités qui les accrochent, d'accès à des services et à des infrastructures qui correspondent à leur rythme de vie (horaires variables, halte-garderie, activités multiples et originales, etc.)

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose

16. Que la Ville de Montréal tienne compte de la réalité des jeunes et des familles dans l'élaboration de l'offre de services en sport et loisir.

La prévention de l'obésité en milieu urbain est un enjeu important. La pratique d'un sport ou d'une activité sportive doit débiter très tôt. Dans le cadre d'une politique familiale, il doit être mentionné clairement que la Ville entend bonifier et consolider ses partenariats locaux d'offres de services en sport et loisir, pour répondre aux besoins des familles en termes de variété, d'horaire et d'accessibilité. Montréal doit devenir une ville qui bouge et donner l'exemple d'une ville en santé en restant à l'affût des nouvelles tendances, comme le criquet, pratiqué en majorité par les communautés indiennes et pakistanaïses et en aménageant des espaces sécuritaires pour la pratique des sports et loisirs.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

17. Que la Ville de Montréal bonifie et consolide ses partenariats locaux d'offres de services en sport et loisir pour répondre aux besoins des familles en termes de variété, d'horaire et d'accessibilité.

18. Que la Ville de Montréal reste à l'affût des nouvelles tendances et aménage des espaces sécuritaires pour la pratique des sports préférés des citoyens et citoyennes.

Pour favoriser la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs, l'accès doit en être facilité. Nous avons toujours préconisé une tarification privilège pour les jeunes de 18 à 25 ans dont plusieurs sont des étudiants. Il faudrait aussi songer à une tarification familiale. La

tarification des activités de loisirs devient un frein à la pratique d'activités libres ou organisées, qu'ils peuvent concilier avec l'horaire travail-études et famille dans bien des cas.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

19. Que la Ville de Montréal explore la possibilité d'une tarification familiale pour les activités de sports et de loisirs.

Pour rejoindre le plus grand nombre de familles, la Ville, en plus des modes traditionnels de communications, devrait utiliser Internet en allant jusqu'à installer des ordinateurs avec libre accès au site de la Ville de Montréal dans les bibliothèques.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

20. Que la Ville de Montréal favorise l'utilisation d'Internet en installant des ordinateurs avec libre accès au site de la Ville de Montréal dans les bibliothèques ainsi que d'autres moyens pour diffuser efficacement l'information sur les activités culturelles, de sports et de loisirs.

Concernant le réseau des parcs et espaces verts, les membres du Forum jeunesse soulignent l'importance de développer et de maintenir des lieux favorables à la vie familiale dans une perspective de développement durable.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

21. Que la Ville de Montréal développe et maintienne des espaces verts adaptés aux familles dans une perspective de développement durable.

22. Que la Ville de Montréal soutienne des activités ou festivals favorables à une vie de quartier pour les familles.

ENJEUX À CONSIDÉRER

La Ville de Montréal interpelle différents partenaires pour réaliser sa vision de Montréal, ville avec enfants. Le Forum jeunesse croit que la Ville doit d'abord se positionner comme leader à travers sa structure administrative et politique.

1. La Ville comme employeur

Dans le contexte actuel, le renouvellement de la fonction publique municipale est un défi de taille que doit relever la Ville. Cette situation fait appel à sa capacité d'accomplir avec succès le transfert des connaissances et des compétences, d'attirer les jeunes, femmes et hommes, dans la fonction publique, de les maintenir en poste et surtout leur offrir des conditions de travail adaptées à leur réalité.

Le recrutement et la formation de la relève chez les cols blancs et les cols bleus, doit se faire avec la certitude que la Ville est un employeur au fait de la réalité de ses employés et qui met en place des mesures favorisant la conciliation travail-famille.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

23. Que la Ville de Montréal offre à ses employés des conditions de travail adaptées à leur réalité et qui favorisent la conciliation travail-famille.

2. Participation à la vie démocratique

Plusieurs jeunes, en particulier des femmes, refusent de faire le saut dans la vie politique, puisque celle-ci semble incompatible avec le désir de fonder une famille. Des mesures facilitant une conciliation avec la vie familiale peuvent être un atout lorsqu'il s'agit de s'assurer d'une relève engagée. Dans notre mémoire sur la Politique d'égalité homme-femme de la Ville de Montréal, le Forum jeunesse a proposé différentes mesures qui permettent de concilier la fonction d'élu et la vie familiale.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

24. Que la Ville de Montréal mette en place des mesures qui facilitent la conciliation travail-famille pour les élus municipaux.

Pour ce qui est de la participation des citoyens et des citoyennes, nous désirons porter à votre attention un élément important favorisant une vie de quartier active, où la population s'implique et prend part aux décisions. Prévoir et développer, en plus des moyens traditionnels, des mécanismes de consultation et des lieux où les citoyens et citoyennes peuvent s'exprimer. Que ce soit en ligne ou dans les journaux de quartiers, le sentiment d'appartenance et la satisfaction des résidents et résidentes d'un quartier passe aussi par la qualité de ses institutions démocratiques. Dans cette optique, il est également important de favoriser une plus grande prise de paroles des parents qui souvent ne peuvent se déplacer.

De plus, des citoyens et citoyennes bien informés du rôle et des responsabilités des élus, de l'administration municipale, de l'offre de services et de l'impact des décisions sur leur qualité de vie, sont plus enclins à s'intéresser à leur pouvoir de citoyen. Mieux les informer peut se faire de différentes façons. Certains arrondissements utilisent divers moyens pour assurer à leurs résidents et résidentes une information continue sur leurs décisions (ex : bulletin du maire dans Rosemont – La Petite-Patrie par courriel.)

Selon une étude réalisée sur la participation électorale des jeunes, les propriétaires votent 13 % de plus que les locataires aux élections municipales⁴. Ceux-ci se sentant plus concernés de par leur statut de payeurs de taxes. Des mesures incitatives favorisant l'accès à la propriété augmenteraient de façon significative le nombre de propriétaires et auraient à moyen et long terme un impact sur le sentiment d'appartenance à la ville et une plus grande participation à la vie démocratique.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

25. Que la Ville de Montréal prévoit et développe, en plus des moyens traditionnels, des mécanismes de consultation et des lieux où les citoyens et citoyennes peuvent s'exprimer en utilisant les nouvelles technologies de l'information.

26. Que la Ville de Montréal diffuse de l'information sur le rôle et les responsabilités des élus, sur l'administration municipale, l'offre de services et l'impact des décisions sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

3. Les partenariats incontournables

Le Plan collectif d'action reste flou sur la teneur des partenariats que la Ville entend développer et sur l'engagement des partenaires. L'appel aux partenaires ne détaille pas sur la façon dont

⁴Étude sur la participation électorale des jeunes, *Blais, Dostie-Goulet, Fournier et Gidengil, 2007*

ceux-ci seront approchés et emmenés à participer à la réalisation du plan. Le Forum jeunesse invite la Ville à s'engager fermement pour qu'au travers les services municipaux, une vision famille soit clairement mise de l'avant dans le développement de partenariats locaux et régionaux et éviter les actions en silo.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

27. Que la Ville de Montréal s'engage fermement pour qu'à travers tous les services municipaux une vision « famille » soit clairement mise de l'avant dans le développement de partenariats locaux et régionaux.

LES COLLABORATIONS DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le Forum jeunesse réitère son engagement à développer des partenariats constructifs avec la Ville de Montréal, surtout dans ce cas ci, en ce qui a trait au Plan collectif d'action famille. Nous avons déjà amorcé des grands projets qui touchent les familles à divers degrés. Que ce soit au niveau du sport et du loisir, de la culture et de l'accueil des jeunes venus des autres régions.

1. Participation citoyenne

Le Forum jeunesse a fait de la participation citoyenne le fer de lance de son action et a développé diverses activités pour stimuler l'implication citoyenne. Il serait possible d'explorer des idées pour rejoindre les jeunes familles et les outiller pour qu'elles puissent prendre leur place. Depuis plusieurs années, le Forum jeunesse documente la participation citoyenne des jeunes, que ce soit dans les instances décisionnelles, l'implication dans la communauté ou au niveau de la participation électorale. Nous tentons de trouver des moyens pour que les jeunes s'impliquent. En ce sens, des interventions concertées avec la Ville et les arrondissements pourraient être mises de l'avant afin d'améliorer la participation des parents.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

28. D'explorer avec la Ville de Montréal, des idées pour rejoindre les jeunes familles et les outiller pour qu'elles puissent prendre leur place à travers les différents exercices démocratiques que la Ville propose.

2. Sports et loisirs

Illustrant notre préoccupation, deux sièges au Forum jeunesse sont réservés pour des organismes œuvrant dans le domaine du sport et du loisir. Nous avons d'ailleurs été partenaire lors de l'élaboration de la Politique du sport et loisir qui découlait du chantier du même nom au Sommet de Montréal. Soucieux de la question de la prévention, de la sédentarité et de l'obésité chez les jeunes, le Forum jeunesse a développé dans la dernière année, un projet d'envergure, une action jeunesse structurante (AJS) qui se penche sur les moyens de favoriser l'engagement et la participation des jeunes dans le domaine du loisir et du sport, et ce, à tous les niveaux.

Soulignons que l'offre de service existante en loisir et en sport repose principalement sur des organismes à but non lucratif (OBNL) et sur un nombre important de bénévoles. Le domaine du loisir et du sport se dirige vers une pénurie importante de personnel, salarié ou bénévole. L'absence de jeunes dans l'organisation du loisir peut être un facteur freinant le développement d'une offre de service à leur image.

L'offre d'activités de loisir et de sport pour les 16-30 ans représente un second enjeu. L'offre actuelle est peu accessible et mal adaptée aux besoins et aux intérêts de cette clientèle qui n'est pas facile à rejoindre et à mobiliser.

Un des volets du projet est l'analyse de l'offre de service municipale et communautaire qui permettra de mettre en place des mesures facilitant une meilleure conciliation travail-famille-études et loisirs. Sur la base de cette analyse, les pratiques gagnantes seront publicisées auprès des grands partenaires du sport et du loisir, ainsi qu'auprès des organismes sur le terrain. Les résultats permettront de financer des projets en collaboration avec Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM).

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose :

29. De poursuivre la collaboration déjà entamée dans le cadre de l'action jeunesse structurante en loisir, sport et activités physiques.

3. Les jeunes des régions

En 2002, dans le cadre du Sommet de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal reconnaît comme prioritaire la problématique de l'accueil des jeunes des régions à Montréal. Deux ans plus tard, dans le cadre des Actions jeunesse structurantes du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), le FJIM relance la mobilisation des partenaires. L'objectif est de développer des pistes d'action concrètes autour de la problématique de l'accueil et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal.

Dans cette optique, une recherche a été faite pour tracer le portrait des jeunes migrants de 18 à 30 ans pour avoir une idée de leur parcours dans la ville. Selon ce portrait, la proportion de jeunes mariés chez les 20-24 ans est de 16% et augmente à plus de 45% pour les 25-29 ans.⁵ Une grande majorité est alors susceptible de fonder une famille. Il n'existe par contre aucune donnée concernant les enfants à charge.

Soulignons que le Forum jeunesse, à travers cette initiative, n'a jamais envisagé de favoriser la migration des jeunes des régions à Montréal. Voulant seulement mieux desservir les jeunes migrants qui viennent s'installer à Montréal, le Forum jeunesse souhaite que la Ville de Montréal devienne un partenaire privilégié dans ce projet.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal souhaite :

30. Que la Ville de Montréal devienne un partenaire privilégié dans le projet qui vise à mieux connaître et à mieux desservir les jeunes migrants des régions qui souhaitent s'installer à Montréal.

⁵ Données extraites de l'Institut de la statistique du Québec pour le Portrait sociodémographique des jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal, *Forum jeunesse de l'île de Montréal*, p.42

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose

Enjeu : développement durable

1. Que la Ville de Montréal tienne compte des principes de développement durable pour les bâtiments et les espaces publics municipaux, en utilisant des matériaux favorisant l'efficacité énergétique, des matériaux recyclés pour le mobilier urbain, etc.
2. Que la Ville de Montréal favorise des programmes de rénovation des grands appartements pour les rendre conformes aux besoins des familles, tout en respectant le cachet et la beauté de l'architecture, ainsi que sa valeur patrimoniale.
3. Que la Ville de Montréal développe des projets pilotes de cueillette sélective des déchets, incluant les déchets compostables dans plusieurs quartiers.
4. Que la Ville de Montréal mette de l'avant des principes environnementaux de haut niveau en terme d'habitation, en utilisant son pouvoir de réglementation et en développant des programmes ou des partenariats.
5. Que la Ville de Montréal développe des projets qui visent l'efficacité énergétique : la plantation d'arbres, l'orientation des nouveaux bâtiments pour une utilisation maximale de l'énergie solaire, les toits verts, une réglementation favorisant l'installation de panneaux solaires et aussi l'utilisation de matériaux recyclés et réutilisables conformes aux normes de construction, comme dans le cas des maisons écologiques.

Enjeu : Habitation et mixité sociale

6. Que la Ville de Montréal s'assure d'une répartition équilibrée des logements abordables sur l'ensemble du territoire pour permettre aux familles de demeurer dans le quartier de leur choix et favorise la construction de logements abordables de trois chambres et plus.
7. Que la Ville de Montréal garde une vision claire d'un développement résidentiel qui répond aux besoins des familles et respecte des principes de mixité sociale dans sa stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.
8. Que la Ville de Montréal soutienne les jeunes familles lors de l'achat d'une première maison en développant des mesures incitatives comme des congés de taxes foncières la première année, une réduction de la taxe de bienvenue, des incitatifs fiscaux, etc, en développant des partenariats avec les autres paliers de gouvernement.
9. Que la Ville de Montréal maintienne et publicise les programmes d'accession à la propriété pour l'achat d'une première maison.
10. Que la Ville de Montréal intègre dans les programmes de rénovation des mesures de soutien qui favorisent le logement intergénérationnel.
11. Que la Ville de Montréal développe des mesures incitatives pour améliorer l'accès universel aux différents bâtiments.

Enjeu : Transport

12. Que la Ville de Montréal mette tous les efforts nécessaires pour faire de Montréal une ville où les transports collectifs et actifs soient à l'avant plan du développement urbain.
13. Que la Ville de Montréal tienne compte de la réalité particulière des familles en ce qui a trait aux déplacements en transport en commun pour en favoriser l'accessibilité, notamment en améliorant la configuration des habitacles des véhicules.
14. Que la Ville de Montréal améliore le transport en commun aux extrémités est et ouest de l'île.
15. Que la Ville de Montréal fasse en sorte que des espaces de stationnement déjà existants et à proximité des lieux publics soient alloués en priorité aux familles de quatre personnes et plus.

Enjeu : Culture, sport et loisir

16. Que la Ville de Montréal tienne compte de la réalité des jeunes et des familles dans l'élaboration de l'offre de services en sport et loisir.
17. Que la Ville de Montréal bonifie et consolide ses partenariats locaux d'offres de services en sport et loisir pour répondre aux besoins des familles en termes de variété, d'horaire et d'accessibilité.
18. Que la Ville de Montréal reste à l'affût des nouvelles tendances et aménage des espaces sécuritaires pour la pratique des sports préférés des citoyens et citoyennes.
19. Que la Ville de Montréal explore la possibilité d'une tarification familiale pour les activités de sports et de loisirs.
20. Que la Ville de Montréal favorise l'utilisation d'Internet en installant des ordinateurs avec libre accès au site de la Ville de Montréal dans les bibliothèques ainsi que d'autres moyens pour diffuser efficacement l'information sur les activités culturelles, de sports et de loisirs.
21. Que la Ville de Montréal développe et maintienne des espaces verts adaptés aux familles dans une perspective de développement durable.
22. Que la Ville de Montréal soutienne des activités ou festivals favorables à une vie de quartier pour les familles.

Enjeu : La Ville comme employeur

23. Que la Ville de Montréal offre à ses employés des conditions de travail adaptées à leur réalité qui favorisent la conciliation travail-famille.

Enjeu : participation à la vie démocratique

24. Que la Ville de Montréal mette en place des mesures qui facilitent la conciliation travail-famille pour les élus municipaux.

25. Que la Ville de Montréal prévoit et développe, en plus des moyens traditionnels, des mécanismes de consultations et des lieux où les citoyens et citoyennes peuvent s'exprimer en utilisant les nouvelles technologies de l'information.

26. Que la Ville de Montréal diffuse de l'information sur le rôle et les responsabilités des élus, sur l'administration municipale, l'offre de services et l'impact des décisions sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Enjeu : partenariats incontournables

27. Que la Ville de Montréal s'engage fermement pour qu'à travers tous les services municipaux une vision « famille » soit clairement mise de l'avant dans le développement de partenariats locaux et régionaux.

Collaboration

28. D'explorer avec la Ville de Montréal, des idées pour rejoindre les jeunes familles et les outiller pour qu'elles puissent prendre leur place à travers les différents exercices démocratiques que la Ville propose.

29. De poursuivre la collaboration déjà entamée dans le cadre de l'action jeunesse structurante en loisir, sport et activités physiques.

30. Que la Ville de Montréal devienne un partenaire privilégié dans le projet qui vise à mieux connaître et à mieux desservir les jeunes migrants des régions qui souhaitent s'installer à Montréal.